

Compte rendu du conseil des ministres du 28 décembre 2016

Page 5

Bonne et Heureuse
Année 2017

L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°255 du samedi 31 décembre 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/+226 25 37 36 39 BURKINA FASO

— Quotidien numérique —

- Jobs Campus. p. 12.
- Activités du gouvernement. p. 5.

Lutte contre le paludisme:

Un vaccin efficace à 56%

Page 2

Région du Centre

Authorisation officielle n°1238/2016/CAO/TGI.OUA/P.F.



Appeler le +226 76 60 97 21/ 72 08 05 05

Contactez nous par redaction@sc-mail.info

Faites vos annonces ici
Impactez comme jamais avant.
Espace spécialement réservé pour vous.



Lutte contre le paludisme: Un vaccin efficace à 56%

Région du Centre.



Le présidium.

Un atelier de restitution des résultats de l'essai vaccinal contre le paludisme a réuni les acteurs du monde de la recherche et les ministres en charge de la recherche et de la santé le vendredi 23 décembre 2016 Ouagadougou.

Le paludisme, constituant la première cause de mortalité et de morbidité, de nombreuses études ont été effectuées par les chercheurs pour réduire les conséquences de ce fléau parmi lesquels celui sur le candidat vaccin antipaludique. C'est ce vaccin contre le paludisme dénommé le candidat vaccin antipaludique de GSK, Mosquirix (RTS ,S) qui fait l'objet de l'atelier du vendredi 23 décembre 2016 entre chercheurs et les acteurs en charge de la recherche et de la santé à Ouagadougou.

Au cours de cette rencontre scientifique il est ressorti que le candidat vaccin antipaludique RTS ,S a reçu les approbations de l'Organisation mondiale de la santé

(OMS). Selon l'investigateur principal du projet vaccin contre le paludisme le Dr Halidou Tinto, son équipe a atteint l'objectif de l'OMS. Le Dr

protège à 50% au moins pendant un an. Nous avons pu démontrer que ce vaccin protégeait à 56% pendant un an ».



Les participants à la rencontre.

Halidou Tinto a expliqué : « L'objectif de la communauté internationale était de proposer l'humanité un vaccin qui

Dans le souci de se rassurer de l'efficacité de ce produit, en suivant toujours les enfants ils ont constaté

La suite à la page 3.



La suite de la page 2.



Les participants à la rencontre.

que cette efficacité baissait mais dès qu'une dose de rappel après 18 mois était faite, cette efficacité était maintenu à 44% pendant 32 mois ce qui est très intéressant a-t-il signifié. Il a confié que le vaccin antipaludique de GSK, Mosquirix (RTS,S) s'il aboutissait, sera premier le vaccin dans l'histoire de la science de l'humanité contre un parasite. Il a indiqué que l'utilisation de ce vaccin est bénéfique pour l'économie du Burkina : « 2millions d'enfants vaccinés éviterait 8millions de cas de paludisme avec un traitement moyen à 4000f CFA non subventionné, cela

permettrait de faire une économie de 32 millard de FCA ».

Pour le ministre de la santé, le Dr soumaïla Ouedraogo vaut mieux prévenir que guérir et dans la prévention l'un des outils le plus important c'est le vaccin. Mettre à la disposition de nos populations ce vaccin pour faire en sorte qu'en utilisant ce vaccin en combinaison avec l'ensemble des autres outils (moustiquaire imprégnées, chimio thérapie saisonnier) permettrait de réduire de façon significative le nombre de cas de paludisme voir

même arriver à son élimination a-t-il stipulé.

Le ministre de la recherche scientifique de l'enseignement supérieur et de l'innovation, Michel Filga Sawadogo tout en exprimant sa joie a soutenu : « le vaccin c'est la grande solution, si il est efficace à 100%, il suffit de vacciner toute la population et on a plus affaire au paludisme ». L'OMS a prévue qu'à partir de 2018 ce vaccin soit déployé de façon progressive dans trois à cinq pays a fait savoir le Dr Halidou Tinto.

Dores pour SCI



2ème session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Gourma (AEG):

70 % de taux d'exécution physique des activités de l'année 2016

Région du Centre-Est



«La gestion des ressources en eau est l'un des problèmes majeurs du XXIe siècle. Il va falloir apprendre à partager et à économiser l'eau.» dixit Mme Du Barry née Bationo Flora, directrice générale de l'AEG .

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau du Gourma (AEG) a tenu sa 2^{ème} session ordinaire ce mardi 20 décembre 2016 à Tenkodogo dans la région du Centre-Est. Cette session a été présidée par Mme Barry née Bationo Flora la directrice générale de l'AEG et a consisté à faire le bilan de l'exécution physique et financière des activités de l'année 2016.

La deuxième session ordinaire du Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau du Gourma s'est tenue à Tenkodogo dans la salle de réunion de l'hôtel Laafi ce mardi 16 décembre 2016. Pilotée par Mme la directrice générale de l'AEG Du Barry/Bationo Flora, cette session a regroupé plus d'une vingtaine de personnes avec les membres du conseil d'administration

de l'AEG. L'objectif de la session était de faire le bilan de l'exécution tant physique que financière des activités de l'année 2016.

Pour cette même année, le taux d'exécution physique est de 70 % malgré les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités. Les ressources en eau de l'espace de gestion de l'AEG sont soumises à de fortes pressions anthropiques et aux effets des changements climatiques. Une grande partie des retenues et cours d'eau sont menacées par l'ensablement, les plantes envahissantes et la pollution.

Pour cela, Kanazoe Saïdou, président du Conseil d'administration affirme : «la présente session qui nous réunit requiert notre grand intérêt face à une menace sérieuse de notre suivit sur la terre. Même si le phénomène s'explique en partie par les changements climatiques,

les activités humaines constituent la principale cause ». Des acquis considérables ont certes été engrangés, mais les défis de l'agence demeurent énormes. « L'insuffisance en quantité et en qualité des ressources en eau risque de créer des conflits entre les usagers particuliers. Il est plus que jamais nécessaire que l'AEG soit accompagnée pour assurer les missions qui lui sont assignées » a laissé entendre la directrice générale de l'AEG Du Barry/Bationo Flora.

Au regard des perspectives et défis que présente l'année 2017, il est impératif de fournir davantage d'efforts et de travailler à lever les difficultés pour permettre à l'AEG de réaliser un meilleur taux d'exécution annuelle de ses activités.

Amédée W. SILGA pour SCI
silgaamedee@yahoo.fr



Compte rendu du conseil des ministres du 28 décembre 2016

Région du Centre



Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 28 décembre 2016, en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 14 H 30 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

1. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté deux (2) décrets.

Le premier porte création, composition et attribution de la Coordination nationale de contrôle des services de sécurité intérieure (CO. NA.C.S.SI).

L'adoption de ce décret vise à renforcer la lutte contre les racketts sur les axes routiers et à accroître la qualité des prestations des services

de sécurité intérieure.

Le second décret est relatif à la démission de Monsieur Mahamadi ZONGO, maire de l'arrondissement n°8 de la commune de Ouagadougou.

En application de l'article 277 de la loi n°055-2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, Monsieur Mahamadi ZONGO est démis de ses fonctions, suite à une motion de défiance introduite à son encontre.

I.2. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté un décret portant remise de peines à l'occasion du nouvel an 2017.

L'adoption de ce décret permet la remise du reliquat de peines privatives de liberté de **295** condamnés et la réduction de peine d'emprisonnement de **496** condamnés des Maisons d'arrêt et de correction du Burkina Faso et du Centre pénitentiaire agricole de Baporo.

I.3. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier rapport concerne deux décrets.

Le premier décret porte régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics.

Le second décret porte modalités de contrôle des opérations financières de l'Etat et des autres organismes publics.

L'adoption de ces décrets vise à

mieux réglementer la gestion des deniers publics, en application de la loi organique N°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances (LOLF) pour une mise en œuvre efficace du budget programme dans notre pays.

Le deuxième rapport est relatif aux Plans de passation des marchés publics, exercice 2017.

Pour la gestion budgétaire 2017, les plans de passation des marchés présentent des procédures de droit commun à hauteur de 91% pour une norme du Cadre Général des Appuis Budgétaires (CGAB) supérieure ou égale à 85% et des procédures exceptionnelles de 9% pour une norme inférieure ou égale à 15%.

La situation globale des ministères et institutions respecte les indicateurs de bonne gouvernance en matière de commandes publiques.

Le Conseil a marqué son accord pour la mise en application du Plan de passation des marchés publics en vue d'une meilleure exécution du budget de l'Etat, gestion 2017.

I.4. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté un rapport relatif à trois (03) décrets d'application de la loi N°036-2016/AN du 24 décembre 2016 portant modification de la loi N°025-2016/AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso.

Le premier décret porte organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants

La suite à la page 6.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La Suite de la page 5.

hospitalo-universitaires et des chercheurs et réglementation des fonctions d'assistants, d'enseignants à temps plein, d'attachés de recherche et d'ingénieurs de recherche.

Le deuxième décret fixe les modalités de jouissance du congé d'études, du congé sabbatique et de mise en œuvre de la délégation des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs.

Le troisième fixe les volumes horaires des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs, les taux de rémunération et la réglementation des heures supplémentaires dans les institutions publiques de l'enseignement supérieur de l'Etat.

L'adoption de ces décrets vise à améliorer la gouvernance administrative et pédagogique des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Cette nouvelle dynamique permettra le rattrapage des retards académiques et la normalisation des années universitaires dès la rentrée d'octobre 2017.

I.5. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

Le Conseil a adopté un décret portant organisation du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation.

L'adoption de ce décret permet de doter le ministère d'un nouvel organigramme lui permettant de mieux accomplir ses missions.

I.6. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant approbation des statuts de l'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC).

L'adoption de ce décret permet de

conformer les statuts de l'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication, aux dispositions du décret N° 2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014, portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère administratif (EPA).

I.7. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Le Conseil a adopté un rapport relatif au Rapport d'enquête parlementaire sur le foncier urbain au Burkina Faso (1995-2015).

Au regard des recommandations formulées par ladite Commission, le Conseil a décidé des dispositions suivantes :

- le retrait des terrains illégalement acquis, avec à la charge des sociétés de promotion immobilières concernées l'obligation de rembourser intégralement les fonds irrégulièrement perçus ;
- la mise en place d'une commission interministérielle chargée de superviser les opérations d'apurement du passif du foncier urbain ;
- la mise en place de commissions ad'hoc au niveau régional qui seront chargées de superviser les travaux des commissions communales et d'arrondissements ;
- la mise en place des commissions au niveau communal et d'arrondissement qui seront chargées de l'apurement du passif dans le domaine du foncier urbain ;
- l'ouverture immédiate de poursuites disciplinaires à l'encontre des agents incriminés dans le rapport d'enquête parlementaire.

Le ministre en charge de la Justice a transmis le rapport de la Commission d'enquête parlementaire aux procureurs généraux près les Cours d'appel de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso pour les suites judiciaires éventuelles à réservier à ce rapport.

I.8. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Conseil a adopté un décret portant procédures de classement, de déclassement et de changement de statut des forêts de l'Etat et des collectivités territoriales.

L'adoption de ce décret vise à renforcer le cadre juridique de protection et de gestion des forêts.

1. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le Président du Faso a informé le Conseil de la nomination du Colonel-Major Oumarou **SADOU** à la fonction de Chef d'Etat-Major Général des Armées.

II.2. Le ministre de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille a fait au Conseil une communication relative à l'organisation, le 8 mars 2017, de la 160^{ème} Journée internationale de la femme sous le thème : « **La valeur morale de la personne humaine : responsabilité des communautés dans la lutte contre l'exclusion sociale des femmes** ».

Cette célébration qui vise à contribuer au respect de la personne, de la dignité et de la valeur humaine des femmes victimes d'exclusion sociale, est placée sous le haut patronage de Madame Sika **KABORE**, Epouse de Son Excellence Monsieur le Président du Faso.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

1. AU TITRE DE LA PRÉSIDENCE DU FASO

– Monsieur Tinga Robert **GUIGUEMDE**, Professeur titulaire de parasitologie, est nommé Président de l'Académie des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) pour un premier mandat de trois (03) ans ;

La suite à la page 7.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 6.

– Monsieur Bobilwindé Robert **SOUDRE**, Professeur titulaire des universités à la retraite, est nommé Vice-président de l'Académie nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) pour un premier mandat de trois (03) ans ;

– Monsieur Salaka **SANOU**, Professeur titulaire en Littératures africaines, est nommé Vice-président de l'Académie nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) pour un premier mandat de trois (03) ans ;

– Monsieur Jean **KOULIDIATI**, Professeur des universités en Physique-spectroscopie moléculaire, est nommé Vice-Président de l'Académie nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) pour un premier mandat de trois (03) ans ;

– Monsieur Michel Papaoba **SEDOGO**, Docteur Ès Sciences Agro-Eco-Pédologie, est nommé Vice-président de l'Académie nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) pour un premier mandat de trois (03) ans ;

– Monsieur Hamidou **TOURE**, Professeur titulaire, est nommé Secrétaire perpétuel de l'Académie nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

– Monsieur Abdoulaye **BANCE**, Mle 59 710 A, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;

– Monsieur Yala **DAHOUROU**, Mle 25 669 G, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique du Gouverneur

de la Région de la Boucle du Mouhoun ;

– Monsieur Nouhoun Issouf **COULIBALY**, Mle 28 167 V, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon est nommé Conseiller technique du Gouverneur de la Région des Cascades ;

– Monsieur Daouda **SANGARE**, Mle 98 016 H, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général de la province du Kourwéogo ;

– Madame IrèneAndréa **OUATTARA**, Mle 72 611 K, Secrétaire administratif, est nommée Préfet du département de Pa, Province des Balé ;

– Monsieur Sié Aristide Mohamed **KAM**, Mle 220 659 J, Administrateur civil, est nommé Préfet du département de Koudougou, Province du Boulkiemdé ;

– Monsieur Gilbert **ILBOUDO**, Mle 247 542 A, Administrateur civil, est nommé Préfet du département de Niangoloko, Province de la Comoé ;

– Monsieur Kiswensida Modeste **SAMBA**, Mle 212 110 G, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du département de Bama, Province du Houet ;

– Monsieur Abdoul Aziz **KARAMBIRI**, Mle 260 522 T, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du département de Kankalaba Province de la Leraba ;

– Monsieur Noufo **DEMBELE**, Mle 105 183 B, Administrateur civil, est nommé Préfet du département de Ziniaré, Province de l'Oubritenga ;

– Madame Wossolème Clarisse **DENNI**, Mle 200 393 B, Administrateur civil, est nommée Préfet du département de Dapelogo, province de l'Oubritenga ;

– Monsieur Lawabien Gustave **TOE**, Mle 212 131 P, Secrétaire administratif, est nommé Préfet du département de Malba, Province du Poni ;

– Monsieur Benoît **TIEMTORE**,

Mle 200 372 S, Administrateur civil, est nommé Préfet du département de Manga, Province du Zoundwéogo.

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

– Monsieur Gberdao Gustave **KAM**, Mle 30 126 B, Magistrat, grade exceptionnel, 4^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Madi Prosper **TAPSOBA**, Mle 130 315 N, Magistrat, est nommé Chargé de missions.

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

– Madame Aïssata **SANE/CONGO**, Mle 30 837 W, Ingénieur statisticien économiste, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Directrice générale adjointe de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

– Monsieur Salif **KARGOUGOU**, Mle 225 063 K, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des Affaires administratives et financières (DAAF) du CENOU.

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET DES POSTES

– Madame Oumou **OUEDRAOGO/KONATE**, Mle 79 391 N, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services.

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La suite à la page 8.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 7.

– Monsieur Mamadou **CISSE, Mle 259 726 E**, Conseiller en Emploi et en Formation professionnelle, 1^{ère} Classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de l'économie informelle ;

– Monsieur Youssouf **SAWADOGO, Mle 237 930 T**, Conseiller de Jeunesse et d'Education permanente, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur du suivi des actions d'insertion professionnelle et de l'emploi.

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET DE LA FAMILLE

– Monsieur Jacques **KOALA, Mle 220 407 X**, Conseiller d'éducation féminine, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'encadrement et d'appui technique des organisations féminines ;

– Madame Thérèse Valérie **SANOU, Mle 220 409 M**, Conseiller d'éducation féminine, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice de la protection et de la promotion des droits de la femme ;

– Monsieur Bouraïma **OUEDRAOGO, Mle 111 410 T**, Conseiller d'éducation féminine, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du renforcement des capacités des femmes ;

– Madame Kimpoko Pauline **OUEDRAOGO, Mle 220 411 G**, Conseiller d'éducation féminine, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice de la promotion de l'entrepreneuriat féminin ;

– Monsieur Lassimane **KOUNKORGO, Mle 92 532 H**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de département des études, de la planification et du suivi-évaluation au Secrétariat permanent du Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (SP-COMUD/Handicap) ;

– Monsieur Hamidou **LOMPO, Mle**

97 695 M, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Chef du département chargé de l'administration et des finances au Secrétariat permanent du Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (SP-COMUD/Handicap) ;

– Madame Mariam **OUEDRAOGO, Mle 85 513 G**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Chef du département de la formation, du plaidoyer et de la communication au Secrétariat permanent du Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (SP-COMUD/Handicap) ;

– Monsieur Mamadou **OUATTARA, Mle 43 791 M**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chef du département des études, du suivi-évaluation et de la prospective du SP/Observatoire national de la solidarité ;

– Monsieur Goro **PALENFO, Mle 218 523 Y**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Chef du département de la formation, du plaidoyer et de la communication au SP/Observatoire national de la solidarité ;

– Monsieur Richard **THIOMBIAKO, Mle 78 096 S**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef du département chargé du partenariat et de la coopération au SP/Observatoire national de la solidarité ;

– Monsieur Drissa **BADOLLO, Mle 216 128 L**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Institut d'éducation et de formation professionnelle.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

1. MINISTÈRE DE LA SANTE

Le Conseil a adopté sept (07) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après au Conseil d'Administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO pour un premier mandat de trois (03) ans.

Administrateur représentant l'Etat

Au titre du ministère de la Santé

– Monsieur Nakasossebgandin Eric **TOUGOUMA, Mle 51 326 X**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé ;

– Monsieur Yacouba **SAWADOGO, Mle 88 263 G**, Médecin de santé publique.

Administrateur représentant le Conseil régional du Centre

– Monsieur Désiré **SAWADOGO**.

Le deuxième nomme Monsieur Eric Nakasossebgandin **TOUGOUMA, Mle 51 326 X**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le troisième nomme les personnes ci-après au Conseil d'Administration du Centre hospitalier universitaire Blaise COMPAORE pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Santé

– Monsieur Wilfried Brice **BICABA, Mle 105 003 V**, Médecin de santé publique.

Au titre du Conseil régional du Centre

– Monsieur Ludovic Patrick Wennningoudi **LALLOGO**.

Le quatrième renouvelle le mandat des personnes ci-après au Conseil d'Administration du centre hospitalier universitaire Blaise COMPAORE pour un dernier mandat de trois(03) ans.

La suite à la page 9.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 8.

Administrateur représentant l'Etat

Au titre du ministère de la Santé

- Monsieur Robert OUEDRAOGO, Mle 17 209 R, Conseiller de santé.

Administrateur représentant les travailleurs

- Monsieur Mamadou ZIDA dit Moïse, Mle 54 363 C, Attaché de santé en chirurgie.

Le cinquième nomme Monsieur Wilfried Brice BICABA, Mle 105 003 V, Médecin de santé publique, Président du conseil d'Administration du centre hospitalier universitaire Blaise COMPAORE pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le sixième nomme Monsieur Harouna KADIO, Mle 130 478 K, magistrat, représentant l'Etat au titre du ministère de la Santé, au Conseil d'Administration de l'Office de santé des travailleurs (OST) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le septième décret nomme Monsieur Harouna KADIO, Mle 130 478 K, Magistrat, Président du Conseil d'administration de l'Office de santé des travailleurs (OST).

1. MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Rakiata NABI, Mle 2012 307 X, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat au Conseil d'administration du Fonds de

développement de l'élevage (FODEL) pour un premier mandat de trois (03) ans.

1. MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration du Fonds de développement culturel et touristique pour un mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Culture, des arts et du tourisme :

- Madame Alimata SAWADOGO/TANLY, Mle 41 567 R, Professeur ;

- Madame Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO, Mle 212 190 U, Administrateur des services touristiques;

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Madame Asséta BARRY/OUEDRAOGO, Mle 52 177 E, Inspecteur du trésor ;

Au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat :

- Madame Abibata TOE/TONI, Mle 111 340 S, Conseiller des affaires économiques.

Au titre du ministère du Développement de l'économie numérique et des postes :

- Monsieur Abdoul Malick TRAORE, Mle 03 712 N, Informaticien.

Au titre des Organisations professionnelles de la culture :

- Monsieur Thierry MILLOGO, Cadre scientifique et commercial du secteur privé.

Au titre des Organisations professionnelles du tourisme :

- Monsieur Mamadou Pierre Célestin ZOUNGRANA, Gestionnaire en tourisme et hôtellerie.

Au titre des Organisations professionnelles des banques et établissements financiers :

- Monsieur Kounbelara Innocent HIEN, Analyste financier, Cadre supérieur de banque.

Au titre des travailleurs :

- Monsieur Yaya SOURA, Mle 238 121 D, Conseiller des affaires culturelles.

Le second décret nomme Madame Asséta BARRY/OUEDRAOGO, Mle 52 177 E, Inspecteur du trésor, Présidente du Conseil d'administration du Fonds de développement culturel et touristique pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et

des Relations avec le Parlement,

Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgence DANDJINOU

Officier de l'ordre national

Appellez-le +226 76 60 97 21 / 72 08 05 05
Contactez nous par redaction@sc-mail.info

Faites vos annonces ici
Impactez comme jamais avant...
Espace spécialement réservé pour vous.



Conseil des ministres du 28 décembre 2016 :

Un décret autorise la création des écoles d'élevage et de santé animale au Burkina Faso

Région du Centre



Le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement.

Le dernier conseil des ministres de l'année 2016 s'est tenu ce mercredi 28 décembre. Le ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Rémis Fulgence Dandjinou est revenu sur les grands dossiers de la rencontre :

- Au titre du ministère en charge de la Sécurité intérieure, le Conseil a adopté un décret portant création de la Coordination nationale des services de sécurité intérieure. Selon le porte-parole du gouvernement, il s'agit de rendre plus fluides les corridors qui mènent aux pays voisins afin de mettre fin aux trafics illicites.

- Au ministère en charge de la Justice, un décret portant remise de peine a été adopté. Lequel décret permet d'accorder une remise de reliquat de

peine à 295 détenus et une remise partielle à 496 autres.

- Au ministère en charge de l'Economie, deux décrets ont été adoptés dont un portant sur le régime juridique des ordonnateurs et des organismes publics et sur les modalités de contrôle des opérations financières de l'Etat et des organismes publics.

- Pour le compte du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, trois décrets ont été adoptés. Ils sont relatifs aux régimes juridiques applicables aux enseignants hospitalo-universitaires et chercheurs du Burkina Faso.

- Concernant le ministère en charge de l'Education nationale, un projet de décret portant organisation du MENA a été adopté.

- Au titre du ministère en charge des Ressources animales, le Conseil a adopté un décret portant autorisation de création des écoles d'élevage et de la santé animale au Burkina Faso.

- Par ailleurs, le Conseil a examiné les conclusions du rapport parlementaire sur le foncier urbain. Concernant la promotion immobilière privée, le Conseil a décidé du retrait des terrains illégalement occupés et approuvé que ces sociétés remboursent à l'Etat, les sommes perçues. Pour ce qui est des lotissements classiques, le Conseil a décidé, entre autres, de la création d'un comité interministériel qui sera chargé d'examiner les situations irrégulières et adopter les mesures qui siégent.

DCPM/MCRP



28 DÉCEMBRE 1949 -28 DÉCEMBRE 2016:

LA POLICE NATIONALE A 67 ANS

Région du Centre



Créeé une décennie avant l'indépendance, la Police Nationale a vu passer toutes les phases de l'évolution de notre pays: l'époque coloniale, la période de l'indépendance, l'ère voltaïque, le BURKINA FASO actuel et toutes les républiques qui se sont succédées.

On dit que "L'HISTOIRE N'EST JAMAIS PASSÉE À CÔTÉ DE LA POLICE NATIONALE SANS LA MARQUER DE SA GRIFFE PUISSANTE ET SANS LUI IMPRIMER SON SCEAU INDÉLÉBILE". Cette maxime est valable pour la Police burkinabé car des fortunes diverses elle en a connues. Des moments de gloire et surtout des moments d'amertume.

Pour preuve, depuis plusieurs décennies et ce jusqu'à nos jours, la Police est malmenée, méprisée, marginalisée voire martyrisée par le politique au gré des intérêts de celui-ci. Mais l'institution a survécu et survivra à tous ces régimes car éternelle, elle est; Universelle elle demeure.

Que de préjudices flagrants, que d'injustices criardes l'institution et ses hommes ont subi. Mais loyaux ils sont restés.

Au nom de la république, ce 67 ème anniversaire, l'UNAPOL le place sous le signe de l'hommage à nos Forces de Défense et de Sécurité tombés sur différents théâtre au nom de la nation.

Des victimes les plus lointaines, au plus récentes. Nous les portons en mémoire et nous leur rendons hommage. Il nous souvient le dernier cas, celui du mercredi 16 décembre au petit matin dans le village de Nassoumbou, où des individus non identifiés ont fait irruption sur les positions du groupement antiterroriste composé de Policier, de militaires et de gendarmes.

Le décompte macabre a fait état de douze morts et quatre blessés dans les rangs des FDS et de destructions et pillage de matériel militaire par les assaillants.

UNAPOL déplore cet énième affront contre le BURKINA FASO et dénonce une fois de plus le sous-équipement des FDS.

Eu égard à la persistance de ces affres et à la hardiesse intrépide de leurs auteurs, il s'en dit qu'une simple présence constante ne saurait dissuader les auteurs et commanditaires.

Alors, UNAPOL interpelle encore le gouvernement burkinabé sur l'impérieuse nécessité de pourvoir une logistique apte à faire face à la menace terroriste telle que connue aujourd'hui.

C'est le lieu de presenter nos condoléances les plus attristées aux familles des disparus et de souhaiter prompt rétablissement aux blessés.

À l'ensemble des FDS, cette attaque vient rappeler la nécessité de demeurer constamment en alerte à chaque

instant où nous sommes devoir.

Aussi, UNAPOL interpelle l'ensemble des FDS sur la nécessité d'un engagement franc, d'une transparence dans la gestion des forces. Car le drame de Nassoumbou aura permis de lever le voile sur l'iniquité dans l'engagement des forces. Les chiffres le temoignent: Plusieurs dizaines militaires (bérrets rouges), plusieurs dizaines de policiers, moins de cinq militaires de la gendarmerie. Connaissant les attributions ordinaires des différentes forces et aussi leurs effectifs, il va sans dire que certains font des calculs. Apte a recevoir les honneurs, mais trainard quant il faut aller au charbon. La loyauté ici laisse a désirer. Pour le moments nousne nous attarderons pas sur cet aspect.

Nous interpellons l'État pour qu'il joue son rôle de gestionnaire et de pourvoyeur de moyen. Pour le reste, les hommes assureront leur partition.

Quant à vous collègues policiers, UNAPOL réitere ses encouragements. Voilà que nous sommes en période de fêtes de fin d'année, des moments tant souhaités, mais aussi des moments redoutables, allusion faite aux risques d'accidents de la circulation. Déployés pour faciliter le trafic, donnez le meilleur de vous-mêmes. Travaillez comme si vous étiez indispensable car à la vérité, votre rôle est irremplaçable. Travaillez, Travaillez pour que les autres puissent passer d'agréables moment de fête. C'est cela le sens de notre sacerdoce.

Vive la POLICE NATIONALE et Joyeux anniversaire à elle !

Vive les FDS !

Vive le BURKINA Faso !



Avis de recrutement

POSTE : Service civique « APPUI ET CONSEIL EN RECHERCHE DE FONDS ET PARTENARIATS CHEZ

Description

1/ Contexte

Le Groupe AMH agit pour l'inclusion et le bien-être des personnes en situation de handicap, à travers différents projets :

- Un centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle (Centre Hospitalier Noor)
- Un service d'action sociale
- Une unité de fabrication de fauteuils roulants
- Un collectif régional pour la promotion des droits de personnes en situation de handicap.

Ginkgo appuie le Groupe AMH pour améliorer la qualité des services proposés aux bénéficiaires en renforçant les capacités des équipes en rééducation fonctionnelle et les actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap.

2/ Missions

L'objectif de la mission du volontaire sera de contribuer à la mise en œuvre des activités du pôle d'action sociale du Groupe à travers des missions d'appui et de renforcement. Le volontaire sera notamment actif dans la capitalisation et le développement de ce pôle.

A partir du 23 janvier 2017 (12 mois, 35h/semaine).

Lieu de travail : Casablanca, Maroc.

510,25€ par mois + 106,94€ d'indemnités logement par mois.

Combien de postes ? 1

Ville Casablanca

Langues parlées

Français

Anglais un atout

Qualité du candidat

Adaptabilité

Ouverture d'esprit

Rigueur

Motivation

Fonctions Co ordination, Gestion de projet

Activités Animation, Formation, Education, Appui institutionnel, Décentralisation, Informatique, Communication, Social

Pays Afrique, Maroc

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

12 mois

Salaire / Indemnité

510,25€ par mois + 106,94€ d'indemnités logement par mois

Documents à envoyer

CV + Lettre de motivation

Nom de la personne contact

Alexia Lechevestrier

Email de la personne contact
projets-solidariteinternationale@groupe-sos.org

Postuler en ligne <http://www.service-civique.gouv.fr/missions/appui-et-conseil-en-recherche-de-fonds-et-partenariats-chez-groupe-amh-1>

Date de fin de validité 02/01/2017



Avis de recrutement

POSTE : Stagiaire ou bénévole

Education

Description

Présentation de l'organisation

Passerelles numériques (PN), association à but non lucratif, s'est donnée pour mission de permettre à des jeunes très défavorisés d'accéder, grâce à leurs capacités et à leur volonté, à une éducation et à une formation technique et professionnelle, dans le secteur du numérique. Nous œuvrons pour leur construire une véritable employabilité qui leur permettra, ainsi qu'à leur famille, d'échapper durablement à la pauvreté, et de contribuer au développement socio-

économique de leur pays.

Présente au Cambodge, aux Philippines et au Vietnam, elle forme actuellement 418 étudiants. PN opère avec près de 100 salariés basés dans les différents pays et une petite structure en France. Depuis 2005, 1 775 jeunes talents ont terminé avec succès leur formation.

Passerelles numériques fonctionne grâce au soutien financier et de compétence de nombreux partenaires, tels que Accenture, ou Econocom-Osiatis, et bénéficie également du soutien de donateurs individuels.

Aux Philippines, Passerelles numériques a démarré sa mission en 2009, avec un centre de formation à

Cebu, dans la région centrale des Visayas. En 2012, les 24 étudiants de la première promotion ont été diplômés, et ils avaient tous trouvé un emploi à la fin de leurs études. Aujourd'hui, PN Philippines (PNP) forme 181 étudiants, et 269 ont été diplômés depuis 2009.

Contexte et mission

La mission de Passerelles numériques répond à une vision holistique combinant éducation et formation, qui vise à faire de ses étudiants de jeunes professionnels rigoureux, ouverts d'esprit, possédant de fortes qualités d'adaptation et d'initiatives.

Dans ce contexte, l'équipe Education, composée de travailleurs sociaux,

La suite à la page 13.



JOBS CAMPUS

La suite de la page 12.

surveillantes et cuisinière, est en charge de la vie quotidienne des jeunes. Afin de préparer nos étudiants à devenir des adultes autonomes et responsables, Passerelles numériques a mis au point un programme éducatif de développement personnel centré sur les valeurs de confiance, responsabilité, solidarité, exigence et respect.

Fonctions et responsabilités

Le/la stagiaire aura deux fonctions principales :

Accompagner l'équipe Education dans la réalisation de ses activités quotidiennes et régulières auprès des jeunes : accompagnement des jeunes, animation et organisation du temps libre et des activités extra-scolaires.

Accompagner l'équipe Education dans la réalisation de ses activités et projets de plus longs termes : mises en place de clubs / accompagnement des jeunes dans le cadre du projet d'Association étudiante / décoration et amélioration du centre avec création d'un projet de jardin-potager et fresque murale / aménagement de nouveaux locaux / remise en fonctions de la bibliothèque.

Le/la stagiaire sera amené(e) à faire les tâches suivantes :

Participer aux tâches quotidiennes d'accompagnement des jeunes en

formation.

Participer au développement, à l'animation, et à la pérennisation des activités éducatives.

Capitaliser les bonnes pratiques éducatives.

En fonction du profil retenu, rédiger et mettre en œuvre un ou des projets cités ci-dessus.

Intégré(e) pleinement à la vie du centre, le/la stagiaire sera également amené(e) à participer aux cotés des différentes équipes à diverses activités « transversales ». Exemples : remise des diplômes, activités extra-scolaires, cours de soutien...

Ville Cebu City

Expériences / Formation du candidat

FORMATION : Master en Education, diplôme du BAFA apprécié.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : expérience dans l'animation et/ou l'accompagnement éducatif

Langues parlées

Très bonne maîtrise de l'anglais qui est la langue de travail.

Qualité du candidat

Fortes capacités d'organisations, autonomie, créativité, prise d'initiatives et capacités d'adaptation dans un environnement multiculturel.

Intérêt pour les questions de développement et le secteur associatif.

Maitrise des outils informatiques et du Pack office.

Fonctions Animation, Formation, Autre

Activités Animation, Formation, Education

Pays Asie, Philippines

Contrat Bénévolat, Stage

Durée du contrat

Date de démarrage souhaitée : janvier 2017

Durée : 3 à 6 mois

Documents à envoyer

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation en anglais

Email de la personne contact missions@passerellesnumeriques.org

Postuler en ligne <https://www.passerellesnumeriques.org/fr/2016/10/stagiaire-ou-benevole-education-pn-philippines/>

Date de fin de validité 28/02/2017



Avis de recrutement

POSTE: Medical Officer TB

Description

Solthis est une ONG médicale internationale dédiée à système de santé Renforcement (HSS) et dont l'objectif est de renforcer les capacités des acteurs en charge des principales composantes du système de santé: services de soins (personnel médical et paramédical, sages-femmes, éducateurs thérapeutiques et psycho-

travailleurs sociaux, etc.); laboratoire (techniciens, etc.); pharmacie (achats, les équipes de la chaîne logistique d'approvisionnement, pharmacien, etc.); le système d'information sanitaire; et enfin les organes de coordination (Ministère de la Santé et son DHMT; organisations de la société civile).

Affectation

Solthis applique actuellement à fournir un «service de conseil pour faciliter et soutenir le renforcement des capacités et la formation des agents de santé sur les nouvelles lignes directrices relatives au traitement national de la tuberculose» en Sierra Leone. La position actuelle de l'emploi ne sera créé que si Solthis est sélectionné pour ce projet. Si oui, le projet devrait commencer au début de 2017 pour une 18 e période de mois.

Sous la supervision du Solthis chef

La suite à la page 14.



La suite de la page 14.

Description du poste

- Construction de bâtiment
- Suivi des travaux de second œuvre

Objectif

Nous recherchons un technicien niveau BTS, capable:

- De gérer en entier un projet de construction de divers niveaux,
- De suivre les travaux de

second œuvre d'un bâtiment R+3,

- De déterminer, les quantités de matériels nécessaires à la réalisation du projet ...

Proposition salariale technicien :
200.000 et 230.000f

Profil des postulants

Bonne expérience (minimum 3 à 4 ans et plus).

Etre dynamique, rigoureux, vigilant, autonome, sérieux et avoir une bonne

présentation.

Adaptable et mobile...

Dossiers de candidature

Envoyez cv actualisés, diplômes et lettre de motivation incluant prétention salariale à isybat_ent@yahoo.fr ou mekra@isybat.com



Avis de recrutement

Poste : CHAUFFEURS

Type d'offre : Emploi

**Métier(s): Transport
(Chauffeur)**

Niveau(x): CAP, Sixième, Cinquième, Quatrième, Troisième, BP, BEP, BEPC, Seconde, Première, Terminale, BT, BAC

Expérience: 3 à 4 ans

Lieu: Côte d'Ivoire

Date de publication:

28/12/2016

Date limite: 31/12/2016

**ENTREPRISE SPECIALISEE
DANS LE BTP**

RECRUTE

CHAUFFEURS

Objectif

Nous recherchons un Chauffeur de véhicule léger pour assurer le déplacement du personnel administratif. Il doit avoir :

- Un niveau de formation lui permettant de lire et écrire le français couramment
- Une bonne connaissance du code de la route
- Une bonne maîtrise du territoire du district d'Abidjan et villes aux alentours
- Une connaissance de la tenue des registres
- Une notion de mécanique pour l'entretien du véhicule...

Proposition salariale chauffeur : 80.000 et 90.000f

Profil des postulants

Bonne expérience (minimum 3 à 4 ans et plus).

Etre dynamique, rigoureux, vigilant, autonome, sérieux et avoir une bonne présentation.

Adaptable et mobile...

Dossiers de candidature

Envoyez cv actualisés, diplômes et lettre de motivation incluant prétention salariale à isybat_ent@yahoo.fr ou mekra@isybat.com



Avis de recrutement

Poste : MECANICIEN

Type d'offre : Emploi

**Métier(s): Maintenance
véhicules et engins, Mécanique**

Niveau(x): BAC+2, BAC+3, BAC+4

Expérience: 3 à 4 ans

Lieu: Côte d'Ivoire

Date de publication:
28/12/2016

Date limite: 31/12/2016

**ENTREPRISE SPECIALISEE
DANS LE BTP**

RECRUTE

MECANICIEN

Description du poste

- Entretien mécanique du parc auto
- Suivi des documents administratifs
- Coordination de sortie et d'entrée des véhicules

La suite à la page 16.



La suite de la page 15.

- Achats des pièces
- Relais entre les véhicules, chauffeurs et la Direction

Objectif

Nous recherchons un mécanicien niveau BTS Logistique, homme ou femme, doté :

- D'une maîtrise des véhicules toute marque comprise,

- D'un sens de détection objective des pannes
- D'une technicité pour garantir une réparation à longue durée
- D'un permis de conduire et avoir la main.

Proposition salariale mécanicien :
150.000 et 180.000f

Profil des postulants

Bonne expérience (minimum 3 à 4 ans et plus).

Etre dynamique, rigoureux, vigilant, autonome, sérieux et avoir une bonne présentation.

Adaptable et mobile...

Dossiers de candidature

Envoyez cv actualisés, diplômes et lettre de motivation incluant prévention salariale à isybat_ent@yahoo.fr ou mekra@isybat.com



Avis de recrutement

- **Poste : ASSISTANT RESPONSABLE EVENT**
- **Type d'offre : Emploi**
- **Métier(s): Communication, Marketing**
- **Niveau(x): BAC+4**
- **Expérience: 2 à 5 ans**
- **Lieu: Côte d'Ivoire**
- **Date de publication:**

28/12/2016

- **Date limite: 09/01/2017**
- **CANAL STREET**

RECRUTE

ASSISTANT RESPONSABLE EVENT

- **Description du poste**
- Jeune, dynamique, motivé, vous êtes très organisé et capable de

travailler sous pression. Ayant un sens aigu des responsabilités et sachant monter un budget Event, vous justifiez d'une expérience minimum de 2 à 5 ans.

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation et référence par mail à l'adresse suivante : monemploi2017@gmail.com



Avis de recrutement

- **Poste : COMMERCIAL**
- **Type d'offre : Emploi**
- **Métier(s): Communication**
- **Niveau(x): BAC+3**
- **Expérience: 3 ans**
- **Lieu: Côte d'Ivoire**
- **Date de publication:**

28/12/2016

- **Date limite: 09/01/2017**
- **CANAL STREET**

RECRUTE

COMMERCIAL

- **Description du poste**
- Commercial,
- **Profil du poste**

• Jeune, dynamique, motivé et très organisé, vous justifiez de 3 années d'expérience.

• Vous avez une excellente maîtrise d'Excel -Word et PowerPoint.

• Merci de faire parvenir cv et lettre de motivation à l'adresse suivante : monemploi2017@gmail.com



9^e Prix CSRS-Fonds Eremitage 2017

pour la Recherche Scientifique en Partenariat

Créé à l'occasion du cinquantenaire du **Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS)** en 2001, le « **Prix CSRS-Fond Eremitage pour la recherche scientifique en partenariat** » est décerné tous les deux ans par la Fondation pour le CSRS. A partir de 2011, il est attribué avec le soutien financier du Fonds Eremitage à Bâle (Suisse).

BUT

Le « **Prix CSRS – Fonds Eremitage pour la recherche scientifique en partenariat** » a pour but d'honorer des chercheurs pour l'excellence de leur contribution à la recherche en partenariat entre des institutions scientifiques au Nord et en Côte d'Ivoire et/ou dans des pays d'Afrique de l'Ouest. Il est décerné pour des travaux de haut niveau ayant débouché sur des publications importantes et/ou des applications novatrices.

Seront pris en considération les projets en sciences naturelles et biomédicales aussi bien qu'en sciences humaines, sociales ou économiques dans les domaines suivants qui peuvent être traités de manière transdisciplinaire :

- Biodiversité et écologie comportementale
- Sécurité alimentaire et nutrition
- Parasitologie humaine et animale
- Environnement urbain et santé publique
- Changements climatiques et cadres de vie
- Gouvernance, mobilité, risques et conflits

APPEL À CANDIDATURE

Le règlement ci-après stipule les conditions d'attribution.

PRIX

Le Prix est de **CHF 10'000.- (dix mille francs suisses)** pour une équipe d'au moins deux chercheurs Nord-Sud ou Sud-Sud. La décision sera communiquée suffisamment tôt pour permettre aux lauréats de se rendre à la cérémonie de la remise du Prix au CSRS.

CANDIDATS

Peuvent être candidat/ées des scientifiques reconnus/ées tant pour l'excellence de leurs travaux de recherche en Côte d'Ivoire et/ou en Afrique de l'Ouest que pour leur engagement dans la coopération en partenariat Nord-Sud ou Sud-Sud. Les candidats doivent être des chercheurs principaux du projet et avoir pris une part active à sa conception ainsi qu'à l'exécution de la recherche et à la mise en œuvre de l'application des résultats. Ils doivent avoir fait preuve de leurs compétences analytiques et méthodologiques ainsi que de leurs capacités de travail sur le terrain et avoir publié dans des revues de renommée internationale dans leur domaine.

NOMINATIONS

■ Les membres des facultés des universités et institutions de recherche au Nord et au Sud, impliqués dans un travail de recherche en partenariat, peuvent soumettre une ou plusieurs nominations pour le Prix.
■ Des équipes de chercheurs sont aussi autorisées à soumettre leur candidature, pour autant que chaque chercheur remplit les conditions requises des candidats.

Le dossier des nominations (en français ou en anglais) contiendra:

1. Les nom, adresse, téléphone et adresse électronique du/la proposant/e, resp. de l'équipe candidate
2. Une description des résultats scientifiques et la brève présentation des travaux de recherche et de leurs applications (max. 1 page)

3. Une description de l'engagement personnel des candidat/ées et une explication brève des raisons qui ont conduit à la proposition de nomination, resp. à la soumission de la candidature pour le Prix (max. 1 page)
4. Les CVs avec adresse, les affiliations et la liste des publications des candidat/ées
5. Une description de la relation entre celui ou celle qui a soumis la proposition et les candidat/ées, resp. entre les candidat/ées partenaires
6. Trois références qui pourront juger des qualifications des candidat/ées.

CRITERES DE SELECTION

Le Prix sera attribué selon les critères suivants:

- l'originalité des projets et de leurs résultats scientifiques
- la prise en compte de l'applicabilité et de l'utilité des résultats pour le développement
- l'engagement des candidat/ées dans la collaboration en partenariat
- la qualité de la proposition soumise.

COMMISSION DE SELECTION

La Commission chargée de l'attribution du Prix est composée de:

Président :
Dr Olivier Girardin, vice-président de la Fondation pour le CSRS

Membres :
Dr Silvia Hostettler, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse; **Prof. Chantal Akoua Koffi**, Département de Biologie, UFR des Sciences médicales de Bouaké; **Prof. Francis Akindes**, Sciences sociales, Université d'Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire; **Pascal Rouamba**, bureau de la coopération Suisse, Burkina Faso; **Prof. Emmanuel Frossard**, président de la Fondation pour le CSRS; **Prof. Michel Sédoig**, directeur de recherche à l'INERA/CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso; **Prof. Jürg Utzinger**, directeur de l'Institut Tropical et de Santé publique Suisse.

La Commission est habilitée à faire appel à des experts pour la conseiller. Elle se réserve le droit de ne pas attribuer le Prix au cas où aucun dossier ne satisfaisait aux conditions de sélection. Les décisions de la Commission sont irrévocables.

DELAI DE SOUMISSION

Le délai pour le dépôt des dossiers de nomination pour le 9^e Prix, qui sera décerné en 2017, est fixé au **15 janvier 2017**.

ADRESSE DE LA COMMISSION DE SELECTION ET INFORMATION

Dr Olivier Girardin, président « **Prix CSRS-Fonds Eremitage pour la recherche scientifique en partenariat** », FRI, Courtemelon-CP-65, 2852 Courtételle tél +41 32 420 74 22, olivier.girardin@frij.ch



Accédez aux différents Prix et Bourses du CSRS via le QR ci-dessus

CSRS
Conseil de Fondation
Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire





Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

24 12 2016 AU 31 12 2016 Groupe 2

AEROPORT	22625314222	MARTIN	22625508459
AMARO	22625343328	METEBA	22625335333
AR RAHMA	22625350986	NAYYIRA	22625481841
AUGUSTINE	22625376100	NEIMA	22625355682
BARK WENDE	22625408590	NEMADIS	22625373041
CITE AN	22625331966	PROGRES	22625430162
BOULMIOUGOU	22625431268	PROVIDENCE	22625318648
DAPOYA	22625313201	ROOD WOOKO	22625308890
DELWINDE	22625367280	SCHIFFEY	22625402742
FLAYIRI	22625407344	SIGRI	22625412148
FASO	22625381929	SUD	22625384282
HAMDALAYE	22625343694	TALBA	22625362225
HEERA	22625316610	TANKO	22625351557
JABNEEL	22625447870	UNIVERS	22625419965
JOURDAIN	22625360686	WATI	22625260053
KARPALA	22651292503	Yobi	22625311630
KOULOUBA	22625311918		

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47

Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45

ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11

SONABEL: 25 30 61 00

Aéroport: 25 30 65 15

Police secours: 25 30 71 00

Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18

Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44

ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11

SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30

Aéroport: 20 97 00 70

Burkina secours: 20 97 01 43

Police secours: 17

Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02

Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P /2013/ CAO/TGLO/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda

- Bernadette Dembélé

- Valentin Mano

- Rélwendé Hervé Roamba

- Bernard M' Pempé Hien

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureima Sogoba

- Augustin Irwaya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Grégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédéric Po0da

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guiro

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

- Karim Koala

- Ouaboué Bakouan

- Albert Tarpaga

- Paul Soma

- Arjouman Saganogo

- Joseph Kaboré

- Valentin Singbéogo

- Issa Sepama

- Hermann Toé

- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Universités & Ecoles



L'INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

OBTENIR SON MASTER à ISC BOBO

Facile - Rapide - Moins cher

Les inscriptions sont ouvertes pour la Licence 3^{ème} année, le Master 1 et le Master 2 dans les filières suivantes :

- Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie option : Hydraulique, Eau et Assainissement, Génie Civil, Génie Energétique et Electrique
- Réseaux Informatique et Télécommunication, Génie Informatique
- Gestion des ONG et des Associations, Gestion et Organisation des Entreprise, Management des Projets et Programmes
- Banque, Microfinance, Marketing, GRH, FC, Transport-Logistique
- Suivi-Evaluation des Projets et Projets et Programmes
- Gestion Administrative Comptable et Financière

**NB : Cours du jour et cours à distance,
Début des cours le 15 Février 2017**

Inscription : A Bobo Dioulasso, à l'Immeuble Sanga Mady sur l'Avenue Guillaume Ouédraogo, A Ouagadougou rendez-vous au Centre d'Examen Européen à Ouaga 2000 ou en ligne sur le site web

www.sciences-campus.org

**Téléphone : +226 64 20 00 26, +226 72080303,
+226 61080303, +226 72 07 09 09**

Email : isc@iscmail.org

***Institut Sciences-Campus, une école supérieure de pointe,
entièrement à votre portée!!***

Aux lecteurs

Chers lecteurs et lectrices, toute l'équipe de Science-Campus Info vous remercie pour votre confiance sans cesse renouvelée. Vous êtes des milliers de personnes à nous lire chaque jour, et cela nous donne de l'entrain à poursuivre notre œuvre.

Science-Campus Info grandit de jour en jour. Aujourd'hui votre magazine compte une cinquantaine de correspondants et de pigistes déployés dans toutes les provinces du Burkina Faso, pour vous informer.

Au crépuscule de l'année 2016 nous vous souhaitons de passer une heureuse fin d'année.

Pour 2017, ce sera une nouvelle aventure que vous allez vivre en compagnie de notre équipe dynamique.

Que l'année 2017 soit une année de succès dans vos entreprises.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017

Sciences-campus info, un paquet de médias pour mieux vous informer